



MINISTÈRE  
CHARGÉ DES SPORTS

Liberté  
Égalité  
Fraternité



# BPJEPS A.S

Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport  
Option : Animation Sociale AS \*

En alternance



4 septembre  
2023

-

4 juillet  
2024



06 08 12 70 80



contact@cvifs.fr



www.cvifs.fr/formations



Qualiopi  
processus certifié

■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre  
des catégories d'actions suivantes :  
- Actions de formation  
- Actions de formation par apprentissage

\*En attente d'habilitation

## Formation

### Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport

#### Option : Animation Sociale

L'éducateur Animation Sociale, conduit des actions et des projets éducatifs auprès de tous publics y compris en situation de fragilité, notamment à partir de démarches d'éducation populaire en mobilisant des supports d'activités sociales et socioculturelles. Il contribue à favoriser des actions d'inclusion sociale à destination de publics en situation de fragilité ou d'exclusion. Ce BPJEPS Animation Sociale prépare aux métiers de l'animation sociale, de la médiation culturelle, etc



#### Dates

Du 4 septembre 2023  
au 4 juillet 2024



#### Durée :

620h en formation  
810h en alternance



#### Lieu de la formation

CVIFS, 50 impasse de la Glacière  
31200 Toulouse



#### Nombre de stagiaires

8 stagiaires minimum  
20 stagiaires maximum



#### Coût de la formation

5 673 €  
Prise en charge OPCO sur  
devis



#### Pré-requis

Être titulaire de l'AFPS ou PSC1 ou PSE1 ou PSE2 ou AFGSU ou SST.  
Avoir 16 ans minimum.  
Justifier d'une expérience d'animateur(trice) professionnel(le) ou non professionnel(le) auprès de tout public d'une durée minimale de 200 heures au moyen d'une attestation délivrée par la ou les structures d'accueil.  
Passer les entretiens de sélection.

#### Les entretiens individuels de sélection

Ils auront lieu le mercredi 3 mai 2023, le vendredi 16 juin 2023 et le vendredi 7 juillet 2023  
Entre 9h et 16h sur convocation

- Entretien individuel
- Test numérique de connaissances
- Production d'un écrit (synthèse et résumé)

#### Objectifs de la formation

- Conduire des actions à partir de démarches d'éducation populaire à des fins d'animation sociale en mobilisant des supports d'activités sociales et socioculturelles
- Conduire des actions d'animation à destination de tous publics dans le cadre de démarches ou actions d'éducation populaire collectives y compris pour des publics fragilisés, en situation de dépendance, d'exclusion nécessitant un accompagnement et un suivi individualisé
- Contribuer à favoriser des actions d'inclusion sociale à destination de publics en situation de fragilité ou d'exclusion
- Participer à l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet pédagogique
- Participer et connaître le fonctionnement d'une structure via l'alternance ou l'apprentissage

## Moyens pédagogiques

Le centre de formation dispose de l'ensemble des moyens matériels et pédagogiques en conformité avec le référentiel de formation.

La formation alterne étude de cas et de documents, théories et mises en situations pratiques.

## Validation

Le diplôme du BPJEPS AS est obtenu par capitalisation des 4 unités de formation. Celles-ci sont définies par les 4 épreuves certificatives qui jalonnent le parcours de formation permettant de valider les unités suivantes :

UC1 : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure

UC2 : Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure

UC3 : Conduire une action d'animation dans le champ de l'animation sociale

UC4 : Mobiliser les démarches d'éducation populaire pour mettre en œuvre des activités d'animation sociale

**Chaque UC, quel qu'en soit le mode d'acquisition, est délivrée pour une durée de cinq ans.**

## La certification AS

Les unités capitalisables constitutives du diplôme sont attribuées selon le référentiel de certification et dont l'acquisition est contrôlée par des épreuves certificatives.

Les unités capitalisables transversales UC1 et UC2 ont pour support la soutenance d'un rapport écrit personnel explicitant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation. L'entretien est d'une durée de 40 minutes au maximum dont une présentation orale par le-la candidat-e d'une durée de 20 minutes au maximum.

L'UC3 est une mise en situation professionnelle dans le champ de l'animation sociale.

L'UC4 est une mobilisation des démarches d'éducation populaire pour mettre en œuvre des activités d'animation sociale.

## Bon à savoir

Le BPJEPS est délivré grâce à l'obtention des 4 Unités Capitalisables (UC) par la Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES).

Vous pouvez également bénéficier dans le cadre de cette formation de dispenses, passerelles et/ou équivalences qui sont définies par le Ministère chargé des sports. Votre coordonnateur formation est là pour vous guider.

## Poursuites d'Etude

le titulaire du BPJEPS-AS peut évoluer sur le DEJEPS, le diplôme d'état d'Educateur de Jeunes Enfants, ou bien d'Educateur Spécialisé.

Trois types d'emplois sont principalement visés :

- animateur(trice) social(e),
- médiateur(trice),
- animateur(trice)/médiateur(trice).

## Public en situation de handicap

L'engagement du CVIFS à l'égard de l'égalité des personnes en situation de handicap est mis en œuvre dans ses actions de formation, notamment dans ce qui touche au perfectionnement des compétences, à la sensibilisation des employeurs et à l'aide au travail autonome.